

## ÉDITO

Depuis septembre 2006, le SNUG a rejoint TLF. Cette décision a été confortée par l'aboutissement de dossiers majeurs pour notre profession tel que le report de la Taxe à l'essieu ou la rédaction des Conditions Générales de ventes et de location du SNUG. Le SNUG change de nom ! Le but est d'accroître la notoriété du levage et mieux mettre en évidence sa dynamique. Le salon du levage est de retour en 2008 après quatre ans d'éclipse. Le nouvel annuaire à paraître participe à une information du Syndicat vers les adhérents mais constitue aussi une source d'information vers les personnes ou organismes qui ont à connaître les problématiques de notre secteur (administration, clients, sous-traitant, personnel politique).



© Manumagazine

## Les Journées du Levage 2008 :

Les Journées du Levage 2008 :

Le « salon » des professionnels du levage est enfin annoncé pour 2008 après quatre années d'interruption. Il se déroulera les 5 & 6 juin dans le cadre magnifique d'Eurodisney. L'organisation en est confiée à une équipe constituée de professionnels du levage et de l'organisation de ce type d'évènements. Il a pour objectif de rassembler la

profession, de la valoriser, de communiquer notre enthousiasme dans un climat de fête et de convivialité. Seront entre autres au programme de cet évènement : la sécurité, les matériels, les concours du meilleur grutier et autres opérateurs, les Awards' (trophée récompensant l'opération de levage la plus atypique, spectaculaire, technique) de la profession, l'Assemblée Générale, le dîner de gala suivi de la soirée.

## Changement de Nom du SNUG.

Suite à l'Assemblée Générale de Juin 2007 et dans l'esprit de renouveau insufflé depuis novembre 2006, il a été décidé qu'il était temps pour le SNUG de se renouveler. L'acronyme SNUG n'est pas assez lisible dans le paysage politique actuel. Ce en raison d'une grande difficulté de prononciation et d'un aspect un peu vieillot qui ne correspond plus aux nouveaux objectifs ambitieux que s'est fixé le Syndicat. Ainsi après avoir consulté les adhérents via les pages de Manumag, le Conseil d'Administration a adopté à l'unanimité le nom suivant :

### Fédération Française du Levage

*Montage, Manutention et Elévation de personnes.*

La dernière étape étant la validation du changement de nom par l'assemblée Générale, une Assemblée Générale extraordinaire se tiendra en Janvier 2008. Vous recevrez prochainement les convocations. Le nouveau nom du Syndicat sera officiellement lancé lors des prochaines « Journées du Levage » de juin 2008. IL reste à valider l'appellation et à l'adopter lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire. Le nouveau nom du Syndicat sera officiellement lancé lors des prochaines « Journées du Levage » de juin 2008.

**LES JOURNEES  
2008 DU LEVAGE**

### La journée Régionale SNUG Sud-est du 05 novembre 2007

Le 5 novembre 2007, s'est déroulée la réunion régionale SNUG SUD - EST dans les locaux de TLF Méditerranée. Les professionnels ayant pu se déplacer ont eu l'opportunité de discuter entre eux des problèmes qu'ils pouvaient rencontrer en région. Ils ont pu également s'entretenir utilement puis avec l'OPPBTB.

Le Président remercie chacun des participants pour sa présence et plus particulièrement les intervenants Mrs SOURDIOUX, LEOTARD, MOUTTEL et BIBOLET.

### 1. ECHANGE ENTRE LA DDE 13 ET LES LEVAGEURS PRESENTS.

M. SOURDIOUX, Chef du service des routes, et M. LEOTARD ont donc présenté le service s'occupant de la délivrance des autorisations de transports exceptionnels et plus largement la Direction interdépartementale des Routes. Cette direction dont la zone de responsabilité géographique ne recoupe pas le découpage administratif régional, ce qui ne simplifie pas certaines démarches, a pour mission de gérer, améliorer, entretenir le réseau routier (800-900km) dont elle a la charge.

Ce ne sont pas moins de 2 000 dossiers TE (avis et arrêtés) qui sont traités par les 2 personnes du service. L'instruction des dossiers, selon M. LEOTARD, respecte dans la majorité des cas la durée légale de 1 mois. Cette bonne performance est obtenue grâce à une réunion annuelle organisée avec l'ensemble des acteurs portant sur les itinéraires pour la 1° catégorie

et jusqu'à 70t. Pour les convois respectant ces règles de circulation, la consultation du département (qui reste l'autorité) n'est pas obligatoire, ce qui accélère considérablement la procédure. En revanche pour les convois plus atypiques les départements sont systématiquement consultés.

Toutefois, les levageurs présents insistent sur le fait que le délai d'instruction reste long en regard des préavis des clients. M. DUMAS (MANITOWOC) propose qu'une carte routière indiquant les itinéraires autorisés soit attribuée à la grue lors de sa réception par la DRIRE ; M. SOURDIOUX retient cette idée. Le travail pourrait être entrepris par la DSCR d'autant qu'il est nécessaire d'intégrer les données concernant la charge par essieu, les poids autorisés pour chaque tronçon de l'itinéraire et les restrictions de circulation à cause de certains ouvrages d'art en cours d'entretien et de réfection.

M. PEAREAU (MEDIACO) demande une application équitable de la réglementation en matière de circulation TE. - M. LEOTARD répond qu'au sein du service des Bouches-du-rhône aucun favoritisme n'a lieu, la règle étant la même pour tout le monde : l'arrêté du 4 mai 2006.

Certains adhérents demandent pourquoi en période estivale les lundis suivant les plans Primevere, la circulation des convois de 2° et 3° catégorie est interdite.

### ECHANGE ENTRE L'OPPBTB ET LES LEVAGEURS.

L'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTB) est le conseil de la branche du BTP en matière de prévention, sécurité, santé et amélioration des conditions de travail. Ses trois missions : conseiller, former et informer.

C'est dans le cadre de la campagne « 0 accident 2007 » initiée par M. AGUETTANT, qu'une convention a été signée ayant pour but : d'aider les chefs d'entreprises à mettre en application les exigences réglementaires liées à la prévention des maladies professionnelles et des accidents du travail, de promouvoir et de développer un état d'esprit de prévention auprès de l'ensemble des acteurs du secteur.

Les levageurs présents, après avoir souligné que leurs employés étaient soumis à une pression importante sur les chantiers, demandent à l'OPPBTB si le monde du bâtiment est prêt à examiner les limites de responsabilité à l'instar de celles existant pour le monde du transport entre le chargeur et les transporteurs. M. MOUTTEL estime que c'est une approche qui peut être considérée, mais qu'elle n'est pas de la compétence de l'OPPBTB.

### DECISIONS :

- Afin d'accélérer l'instruction des dossiers au niveau départemental une carte des itinéraires départementaux va être formalisée en partenariat avec le service des routes de la DDE 13.
- La société FOSELEV s'est portée volontaire pour être leader sur ce projet.
- M. LEOTARD s'engage à mener une étude réglementaire sur la question et reviendra vers le SNUG avant la fin de l'année.



# LA "LETTRE" DU SNUG

Syndicat National des Utilisateurs de Grues  
et entreprises de levage, montage et manutention

Il est néanmoins d'accord avec l'assemblée pour dire qu'il existe parfois des écarts importants entre les accords contractuels, les conformités réglementaires et la dure réalité du chantier qui impose ses propres exigences. Tout ne pas être prévu et codifié. Il souligne que l'accueil sur le chantier et l'obligation d'informer sur les contraintes spécifiques de tel ou tel chantier sont un des chevaux de bataille de l'OPPBTP. Ceci est inhérent aux pratiques des métiers du bâtiment et provient plus d'un problème d'organisation que d'une mauvaise volonté.

M. BRUYERE (PONTICELLI) insiste sur le fait que face à la pression, lorsqu'elle devient trop forte, le grutier qui estime que les conditions optimales ne sont pas réunies pour exécuter une opération doit exercer son droit de retrait. Ceci en accord avec la démarche sécurité qui est une priorité absolue au sein du groupe PONTICELLI.

## DECISIONS :

**- Pour valider les supports visuels illustrant les devoirs et droits liés à la sécurité, Mme AUCLAIR (SARENS) M. PORPORATO (MEDIACO), l'OPPBTP, les Fédérations du Bâtiment & le SNUG avaient organisé une réunion le 21 novembre 2007 dans les locaux de l'OPPBTP.**

**- La priorité a été donnée à la rédaction de modes opératoires précis, pratiques et rationnels.**

## 3. LA FORMATION.

Depuis la fin de l'année 2006, le SNUG s'est attaché à fournir plusieurs solutions d'offres de formations proposées par nos partenaires AFCE, AFT-IFTIM, Norisko. Ces organismes sont capables de vous assister lors de recrutements, de trouver les financements adaptés à un prix très attractif et de mettre à votre disposition des stagiaires correctement formés et autonomes.

Ainsi, par exemple, l'AFT-IFTIM annonce l'ouverture d'une session de formation au CACES opérateur grue mobile en région grand sud (Pyrénées, Midi-pyrénées, PACA, Corse).

Nombre de places disponibles : 10  
Financement : ASSEDIC

Date : Décembre 2007- Janvier 2008

Le Président invite les membres de l'assemblée à se rapprocher de M. ROUSSEAU pour de plus amples détails.

## 4. LA CREATION D'INDICES.

Au cours de cette réunion régionale fût évoquée la création d'un indice du levage sur certaines catégories de grues propres à la profession.

M. ROUSSEAU propose d'approfondir cette piste de travail. Cependant, il rappelle qu'en qualité d'organisation patronale, le SNUG ne peut éditer un tel document. Il attire l'attention des participants sur le fait que cela nécessitera l'accès aux comptes concernés par le cabinet en charge de cette étude au sein des entreprises ayant accepté de faire partie du panel représentatif des entreprises du secteur.

## 5. AGENDA PREVISIONNEL 2008.

Janvier : Conseil d'Administration  
Février : Réunion Régionale Rhône-Alpes  
Mars : (dernière limite) Sortie de l'annuaire du SNUG  
Juin : Journées du Levage.



SNUG

71, rue Desnouettes – 75 724 Paris cedex 15  
Tel. : 01 53 68 40 69 – Fax : 01 53 68 40 99 - @ : snug@e-tlf.com

# LES JOURNÉES 2008 DU LEVAGE

de l'Élévation de personnes  
de la Manutention  
et du Transport Exceptionnel

L'ÉVÉNEMENT 2008

Disneyland Paris  
Resort Paris

5 & 6 JUIN 2008

[www.lesjournesdulevage.fr](http://www.lesjournesdulevage.fr)

